

14^e Entretiens de la Sauvegarde

Maison de la Chimie - 28 rue Saint-Dominique 75007 PARIS

Présentés par **Thierry MONTERAN**, *Avocat*
et **François LEGRAND**, *Mandataire judiciaire*

Sous la présidence de Madame Agnès MOUILLARD

Présidente de la Chambre commerciale, financière et économique de la Cour de Cassation

Ouverture par Monsieur Edouard PHILIPPE, *Premier Ministre (sous réserve)*

→ PLÉNIÈRE DU MATIN :

- I- L'invité : Jean-Marc BORELLO**, *Président du Groupe SOS*
(15 000 salariés / 850 M€ de CA / 480 établissements)
- II- Gérer les conflits par les techniques de négociation**
Paul-Louis NETTER, *Président du Tribunal de commerce de Paris*
Philippe COMBE, *Commandant fonctionnel, Préfecture de Police de Paris*
Hirbod DEGHANI-AZAR, *Avocat*
- III- Loi PACTE, nouvelles dispositions, réflexions sur les ordonnances à venir pour modifier le droit des sûretés et adapter la directive insolvabilité**
Marie-Hélène MONSERIE-BON, *Professeur à l'université Panthéon-Assas*
Christophe THEVENOT, *Administrateur judiciaire, Président du CNAJMJ*
Sébastien DEPREUX, *Mandataire judiciaire, Président de l'IFPPC*
Thomas ANDRIEU, *Directeur des affaires civiles et du sceaue*
- IV- Pour un nouveau "pacte" entre les pouvoirs publics et l'entreprise en difficulté**
Les difficiles conditions d'accès de l'entreprise en difficulté aux marchés publics sont-elles justifiées ?
La primauté du privilège du Trésor public sur les autres créanciers, aberration économique ?
Jean-Pierre FLORIS, *Délégué interministériel aux restructurations d'entreprises*
Henri PAUL, *Président de chambre honoraire à la Cour des comptes*
Philippe MARTIN, *Mandataire judiciaire*
- V- Le rôle croissant de l'AGS dans la procédure collective, progrès ou régression ?**
Jérôme DEHARVENG, *Procureur général près la cour d'appel de Besançon*
Béatrice VEYSSIERE, *Responsable juridique de l'AGS*
Un/Une professeur/e de droit
- VI- Libre propos : François-Xavier LUCAS**, *Professeur*
à l'université Panthéon-Sorbonne

→ ATELIERS DE L'APRÈS-MIDI AU CHOIX :

- 1) Revue de la jurisprudence 2018**
Jean-Pierre REMERY, *Conseiller à la chambre commerciale de la Cour de Cassation*
Caroline HENRY, *Avocate générale à la Cour de Cassation*
Marine SIMONNOT, *Avocate*
- 2) Droit social : les ordonnances modifiant le droit du travail à l'épreuve de la procédure collective**
Christine GAILHBAUD, *Maitre de conférences à l'université de Nice*
Étienne MASSON, *Avocat en droit social*
Nathalie LEBOUCHER, *Administrateur judiciaire*
Laetitia LUCAS-DABADIE, *Mandataire judiciaire*
- 3) Financement de la période d'observation, assureur crédit et le post plan de l'entreprise**
Patricia LEMARCHAND, *Avocate*
Rémi LATASTE, *Responsable du service restructuration d'entreprises à la Direction générale des entreprises*
Éric ETIENNE-MARTIN, *Administrateur judiciaire*
Caroline BURGUIERE BROTHIER, *Responsable des affaires spéciales au Crédit Agricole d'Aquitaine*
Un/Une représentant/e d'une plateforme de financement participatif
- 4) L'exploitation agricole en difficulté**
Christine LEBEL, *Maitre de conférences à l'université de Franche-Comté*
Nadine BREION, *Mandataire judiciaire*
Christophe BIDAN, *Administrateur judiciaire*
- 5) Difficultés d'articulation du Livre VI avec les autres textes : quelles solutions existantes et propositions d'amélioration**
Philippe ROUSSEL GALLE, *Professeur à l'université Paris-Descartes*
Brigitte GAMBIER, *Présidente du Tribunal de Commerce de Créteil*
Aurélia PERDEREAU, *Administrateur judiciaire*
Thibaud POINSARD, *Mandataire judiciaire*
Un/Une avocat/e

→ DÉJEUNER : dans les salons de la Maison de la Chimie par LENÔTRE

Événement conforme aux modalités de la formation continue, soit 7 heures de formation.

Inscriptions sur www.ifppc.fr

TARIFS : Adhérent IFPPC : 350 €
Salarié d'adhérent IFPPC : 200 €
Non adhérent : 450 €
Universitaire : 90 €
Magistrats : s'adresser à l'ENM

Déjeuner sur place inclus